

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 25 novembre 2021
à 11 h 30**

Considérant l'état d'urgence sanitaire et les décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, **cette séance se tiendra à huis clos, par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé.**

Malgré l'article 44 du *Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont* (AO-468) et l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), considérant les circonstances particulières actuelles, la période de questions des citoyens sera exceptionnellement tenue comme suit :

Conseil d'arrondissement – Inscription à la période de questions du public

Selon l'article 40 du Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement d'Outremont (AO-468) et l'article 325 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c. C-19), les questions ne doivent porter que sur **les sujets à l'ordre du jour**. Considérant les circonstances particulières actuelles, la période de questions des citoyens sera exceptionnellement tenue comme suit :

Pour s'inscrire il faut aller sur le site Montreal.ca, choisir l'arrondissement Outremont, se rendre à la section « Conseil d'arrondissement et consultations publiques », choisir la date de la séance, cliquer sur le lien formulaire et compléter le formulaire Google disponible en ligne.

La question doit être reçue avant 8 h le jour même de la séance extraordinaire. Toute question reçue après 11 h 30 ne sera pas traitée publiquement durant la période de questions des citoyens du conseil extraordinaire du 25 novembre 2021.

Pour envoyer une pièce jointe, vous devez transmettre votre question et la pièce jointe à l'adresse : secretariat.outremont@montreal.ca

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Mot du Maire et des élus
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2021 à 11 h 30

10.04 Période de questions du public

30 – Administration et finances

30.01 Addenda - Modification du calendrier des séances ordinaires 2021, adopté le 7 décembre 2020, modifié le 4 octobre 2021 et déplacement de la séance ordinaire du 29 novembre au 6 décembre 2021

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance



Dossier # : 1206695033

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du calendrier des séances ordinaires 2021, adopté le 7 décembre 2020 et déplacement de la séance ordinaire du 29 novembre au 6 décembre 2021

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel addenda 1206695033;

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement;

DE MODIFIER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement adopté le 7 décembre 2020, séances qui ont lieu dans la salle du conseil au 530, avenue Davaar, à Outremont, dès que les règles de la santé publique permettront un retour en salle sécuritaire pour la tenue des séances;

DE DÉPLACER la séance ordinaire qui devait se tenir le lundi 22 novembre 2021 au lundi suivant, soit, le 29 novembre 2021.

Signé par	Marie-Claude LEBLANC	Le 2021-09-29 15:35
------------------	-------------------------	----------------------------

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement



Dossier # : 1206695033

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du calendrier des séances ordinaires 2021, adopté le 7 décembre 2020, modifié le 4 octobre 2021 et déplacement de la séance ordinaire du 29 novembre au 6 décembre 2021

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel addenda 1206695033;

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement;

DE MODIFIER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement adopté le 7 décembre 2020 lequel a été modifié le 4 octobre 2021 par le biais de la résolution CA21 160325;

DE DÉPLACER la séance ordinaire qui devait se tenir le lundi 29 novembre 2021 au lundi suivant, soit, le 6 décembre 2021.

Signé par Marie-Claude LEBLANC **Le** 2021-11-23 11:39

Signataire :

Marie-Claude LEBLANC

Directrice d'arrondissement
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1206695033**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du calendrier des séances ordinaires 2021, adopté le 7 décembre 2020 et déplacement de la séance ordinaire du 29 novembre au 6 décembre 2021

CONTENU**CONTEXTE**

Le calendrier des séances ordinaires du conseil adopté le 7 décembre 2020 prévoit la tenue d'une séance ordinaire le lundi 22 novembre 2021. Or la date d'assermentation du nouveau conseil qui est prévue le ou vers le 17 novembre 2021 ne permettra pas à la direction de l'arrondissement d'informer les nouveaux élus des dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette séance avant sa publication le 19 novembre 2021, il y a donc lieu de modifier la date de la séance ordinaire du 22 novembre et de la remplacer par la date du lundi 29 novembre 2021.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantesLecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

IDENTIFICATION**Dossier # :1206695033**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Addenda - Modification du calendrier des séances ordinaires 2021, adopté le 7 décembre 2020, modifié le 4 octobre 2021 et déplacement de la séance ordinaire du 29 novembre au 6 décembre 2021

CONTENU**CONTEXTE**

Le calendrier des séances ordinaires du conseil adopté le 7 décembre 2020 prévoyait la tenue d'une séance ordinaire le lundi 22 novembre 2021. En raison de la tenue des élections municipales 2021 et de la date d'assermentation du nouveau conseil, lors de sa séance ordinaire du 4 octobre 2021, par le biais de la résolution CA21 16 0325, le conseil de l'arrondissement a reporté la séance du lundi 22 novembre au lundi suivant, 29 novembre 2021.

Considérant la procédure de dépouillement judiciaire présentement en cours à l'arrondissement et considérant qu'une séance du Conseil municipal se tiendra le 29 novembre 2021, il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire du 29 novembre et de la remplacer par la date du lundi 6 décembre 2021.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS

C/d ress.hum.<<arr.<60000>>

IDENTIFICATION

Dossier # :1206695033

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction des services administratifs_du greffe et relations avec les citoyens , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Outremont pour l'année 2021

CONTENU

CONTEXTE

Conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), le conseil d'arrondissement doit fixer la date, l'heure et le lieu de chaque séance ordinaire du conseil d'arrondissement et ce à chaque année et en donner avis public (art. 320 LCV). Il y a donc lieu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement qui se tiendront au cours de l'année 2021.

Noter que 2021 étant une année électorale, cet événement a un impact sur les dates des conseils des mois de novembre et décembre, qui sont décalés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

-

DESCRIPTION

Le calendrier suivant est proposé pour la tenue des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2021 :

- Lundi le 11 janvier 2021
- Lundi le 1er février 2021
- Mardi le 9 mars 2021
- Mardi le 6 avril 2021
- Lundi le 3 mai 2021
- Lundi le 7 juin 2021
- Mardi le 6 juillet 2021
- Lundi le 9 août 2021
- Lundi le 13 septembre 2021
- Lundi le 4 octobre 2021
- Lundi le 22 novembre 2021
- Lundi le 13 décembre 2021

JUSTIFICATION

L'article 319 L.C.V. prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune d'elles. L'arrondissement doit donc fixer le calendrier et le lieu des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021, lequel fera l'objet d'un avis public conformément à l'article 320 LCV.

Conformément à l'article 3 du *Règlement de régie interne de d'arrondissement d'Outremont* (AO-468), les séances ordinaires du conseil sont tenues à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar ou à tout autre endroit fixé par résolution. Le conseil tient ses séances ordinaires conformément au calendrier adopté avant le début de chaque année civile.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

-

IMPACT(S) MAJEUR(S)

-

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

-

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Avis public affiché à la mairie d'arrondissement ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption: 7 décembre 2020

Publication de l'avis légal sur le site Internet de l'arrondissement et affichage à la mairie d'arrondissement en décembre 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mélanie DINEL
Secrétaire recherchiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2020-11-11

Julie DESJARDINS
C/d Soutien admin. et Secrétaire
d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MELOCHE
directeur d'arrondissement adjoint-gestion
territoire et sa